



UNIL | Université de Lausanne  
Décanat SSP  
bâtiment Géopolis  
CH-1015 Lausanne

Mesdames et Messieurs les  
représentant.e.s du corps professoral  
des étudiant.e.s,  
du corps intermédiaire,  
du personnel administratif et technique

## **SEANCE DU CONSEIL DE FACULTE**

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que la prochaine séance du Conseil de Faculté de l'année académique 2016-2017 aura lieu le

**Jeudi 11 mai 2017 de 15h15 à 17h30**

**Bâtiment Géopolis – salle 2227**

**Précision :** *Selon l'article 31 du Règlement interne de l'Université, les séances du Conseil de Faculté sont ouvertes à tous les membres de la Faculté, sous réserve du huis clos prononcé par le Conseil. A partir du point 6, les discussions se dérouleront à huis clos.*

### **Ordre du jour**

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 mars 2017 (annexe)**
- 3. Communications :**
  - a. Du Décanat**
  - b. Des autres corps**
- 4. Approbation du Règlement du MAS en Psychologie clinique (annexe)**
- 5. Nomination de commissions :**
  - a. Commission pour la désignation du ou de la Doyen-ne**

Présidence : Prof. Michèle Grossen ; membres internes : Prof. Bernard Voutat (IEPHI), Mme Sophie Berthoud (PAT) ; représentant-e ACISSP + représentant-e AESSP
- 6. Rapport de la commission de présentation pour le poste de professeur en politiques sociales (annexes)**

## **7. Propositions individuelles et divers**

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en mes sentiments les meilleurs.

Le Doyen de la Faculté

Prof Jean-Philippe Leresche

Lausanne, le 01.05.2017